

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة بجاية  
كلية الآداب واللغات

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**

**PROCES VERBAL DE LA REUNION**  
**du lundi 16 février 2015**

En l'an deux mille quinze et le 16 du mois de février, à 10h, s'est tenue la réunion du conseil scientifique de la faculté des lettres et des langues de l'université Abderrahmane Mira - Bejaia.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

- Point d'information sur le fonctionnement des CSD
- Les sujets de mémoires de master
- L'Arrêté 2010 du 28 décembre 2014 Fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de perfectionnement à l'étranger
- Arrêté ministériel N°29 du 27/01/2015 fixant la proportion des enseignants chercheurs et des chercheurs permanents bénéficiaires de congé scientifique - année sabbatique - au titre de l'année universitaire 2015-2016
- Jury de thèse (D/LMD - français)
- Confirmation au poste
- Promotion au grade
- grade de recherche
- Projets de recherche (CNEPRU)
- Manifestations scientifiques
- stages scientifiques de haut niveau de courte durée et stage de perfectionnement

Etaient Présents

- le doyen de la faculté, Dr. Bektache Mourad
- la présidente du conseil scientifique, Pr. Boualit Farida
- la vice doyenne chargée de la recherche et de la post-graduation, Dr. Maouche Salima
- la vice doyenne chargée des enseignements en graduation, Dr. Haouchi-Merzeg Aïda
- le chef de département de français, M. Ammouden Amar
- le chef de département d'anglais, Mme Kaci Fadhéla
- le chef de département de langue et littérature arabes, M. Betatache Boualem
- le chef de département de langue et culture amazighes, Mehdioui Nabil
- le président du comité scientifique du département de français, Dr. Haddad Mohand
- la présidente du comité scientifique du département d'anglais, Mme Ahouari Nadia
- le président du comité scientifique du département de langue et culture amazigh, Pr. Bouamara Kamel
- la présidente du comité scientifique du département de langue et littérature arabes, Dr. Belkhamza Karima
- la représentante des enseignants de rang magistral du département de langue et culture amazigh, Dr. Aoumer Fatsiha
- la représentante des maîtres assistants de la faculté : Melle Halil Houria

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة بجاية  
كلية الآداب واللغات

### CONSEIL SCIENTIFIQUE

Etaient absents :

- le représentant des maîtres assistants de la faculté : M. Ould Fella Zahir (absent également aux conseils de novembre et de janvier)
- le représentant des enseignants de rang magistral du département de français, Pr. Arezki Abdenour
- la représentante des enseignants de rang magistral du département de français, Pr. Mebarek Taklit (excusée)
- le représentant des enseignants de rang magistral du département de langue et culture amazigh, Dr. Meksem Zahir (excusé)
- la représentante des enseignants de rang magistral du département de langue et littérature arabes, Dr. Kasri Aoun

La séance fut ouverte, à 10h, par la présidente du conseil scientifique, Pr. Boualit Farida, qui a soumis l'ordre du jour aux membres du conseil qui l'ont agréé.

### I - Point d'information et de rappel

#### ✓ sur le fonctionnement des CSD

- Les P.V. de réunion des CSD doivent être accompagnés de liste d'émargement avec mention des membres absents,
- Département de français : Etant donné le changement de la hiérarchie universitaire, depuis une année, avec la croissance notable du nombre d'enseignants de rang magistral (6 et le septième avant la fin de la semaine), le CSD du département de français doit être mis aux normes, et ce, avant le prochain conseil. L'urgence est signalée d'avoir un comité habilité à gérer les soutenances D/LMD et les habilitations en élisant un enseignant chercheur de rang magistral à la présidence, conformément à la réglementation en vigueur. L'administration est invitée à piloter l'opération (conformément à la loi en vigueur).

#### ✓ sur la lettre d'accueil (rappel)

- elle doit porter l'entête de l'institution d'accueil, être signée et cachetée par ledit organisme,
- elle doit conforme à l'arrêté n°2010
- elle doit émaner d'une institution (université, laboratoire, centre de recherche,... à l'exclusion des associations quelles qu'elles soient), d'un responsable de structure (département, laboratoire, équipe de recherche, organisateur de manifestation scientifique, ...

#### ✓ sur les dossiers de formation présentés par les CSD

- Le conseil n'acceptera plus d'examiner les dossiers incomplets présentés par les CSD et auxquels il manquerait des pièces comme une lettre d'accueil conforme, un résumé de la communication pour participation à une manifestation scientifique (visé par le comité scientifique, et par le directeur pour les doctorants), un projet de travail conforme à l'arrêté n°2010, un plan de travail conforme au même arrêté, ...

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة بجاية  
كلية الآداب واللغات

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

### II - Les sujets de mémoires de master

Les comités scientifiques de département sont responsables de la gestion scientifique et pédagogique des masters de leurs départements respectifs. Ils doivent, notamment, valider les intitulés des mémoires et veiller à ce qu'ils soient conformes à l'offre de formation (selon le domaine et la spécialité) telle que validée par les instances universitaires.

### III - L'Arrêté 2010 du 28 décembre 2014 Fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de perfectionnement à l'étranger

En référence au décret 14-196 du 6 juillet 2014, article 34, et à l'Arrêté N°2010 cité ci-dessus, le perfectionnement à l'étranger comprend :

- les stages de perfectionnement
- les séjours scientifiques de haut niveau de courte durée
- les participations à des manifestations scientifiques

**A - Ouvrent droit aux STAGES DE PERFECTIONNEMENT** (art.4 et 7) inscrits dans les programmes de formation et de perfectionnement des institutions et organismes de formation et de recherche :

- les enseignants chercheurs
- les étudiants non salariés inscrits régulièrement en doctorat (à partir de la deuxième inscription)
- les étudiants inscrits en deuxième année de master
- le personnel administratif

Pour postuler à ce type de stage, ils doivent justifier (art.5) :

- d'une inscription régulière en doctorat (postuler à partir de la SECONDE INSCRIPTION)
- d'un PROJET de travail (et non d'un plan) visé par le directeur et définissant les objectifs, la méthodologie et les impacts attendus
- d'une LETTRE D'ACCUEIL **originale ou authentifiée**, émanant d'une institution universitaire ou de recherche à l'étranger disposant de hautes capacités scientifiques et technologiques dans le domaine de compétence du candidat (art. 5).
- \*Le conseil n'accepte donc pas les lettres d'accueil émanant d'associations quelles qu'elles soient.
- \*La lettre d'accueil doit donc porter l'entête de l'institution et être signée et cachetée par le responsable de l'institution - université - laboratoire - centre de recherche, ....

La priorité est donnée aux doctorants à hauteur de 50% et la sélection se fait par les CSD et les CSF (art. 3).

\*\*\***Dispositions du CSF** : - durée du stage de perfectionnement : 15 jours

- l'étudiant de master 1, classé premier de sa promotion à la fin de la session normale de M1 de juin, peut, et lui seul, postuler pour un stage de perfectionnement pour l'année universitaire en cours, dans les mêmes conditions que celles citées ci-dessus pour les autres

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة بجاية  
كلية الآداب واللغات

### CONSEIL SCIENTIFIQUE

catégories : attestation d'inscription en deuxième année à l'université de Bejaia, un projet de travail visé par le directeur, une lettre d'accueil. A charge pour l'étudiant de fournir cette lettre d'accueil et une attestation de classement de l'année en cours (année universitaire du M1).

Une sélection sera opérée en CSD et en CSF en fonction du prorata des 50% réservés aux étudiants conformément à la réglementation (art.3). Pour des raisons budgétaires, l'étudiant sélectionné doit impérativement consommer son stage avant le 31 décembre de l'année universitaire de sa sélection. Aucun report de stage sur l'année universitaire suivante ne sera accepté.

**B - Ouvrent droit au SEJOUR SCIENTIFIQUE DE HAUT NIVEAU** de courte durée - SSHN - (en application de l'art. 37 du décret 14-196 du 6 juillet 2014) :

- les professeurs, MC-A, directeurs de recherche, maîtres de recherche A, MC-B, maîtres de recherche B :

Pour postuler à ce type de stage, ils doivent justifier (art.10) :

- d'un plan de travail précisant les objectifs du séjour
- d'une LETTRE D'ACCUEIL **originale ou authentifiée**, émanant d'une institution universitaire ou de recherche à l'étranger disposant de hautes capacités scientifiques et technologiques dans le domaine de compétence du candidat (art. 5).

\*Le conseil n'accepte donc pas les lettres d'accueil émanant d'associations quelles qu'elles soient.

\*La lettre d'accueil doit donc porter l'entête de l'institution et être signée et cachetée par le responsable de l'institution (université - laboratoire - centre de recherche,...).

La durée du séjour est comprise entre 7 et 15 jours pour les professeurs et MC-A (art.11) ; elle ne doit pas excéder 15 jours pour les MC-B et maîtres de conférences B (art.13).

**C - Ouvrent droit à la participation aux MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES** d'un intérêt avéré (art. 14), en application de l'art.38 du décret 14-196 du 6 juillet 2014 :

- les enseignants chercheurs
- les étudiants inscrits en doctorat (à compter de la 2ème inscription - participer avec une communication en relation avec la thèse - communication visée par le directeur de recherche - art.15)
- le personnel administratif

\* Pièces à fournir :

- Invitation des organisateurs ((art. 14). L'invitation doit porter l'entête de l'institution organisatrice, l'intitulé de la communication acceptée, être signée et cachetée ;
- résumé de la communication (communication visée par le directeur de recherche pour les doctorants (art.15)
- programme de la manifestation

La priorité est donnée aux doctorants à hauteur de 50% (art.3).

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة بجاية  
كلية الآداب واللغات

#### CONSEIL SCIENTIFIQUE

⇒ Les chefs d'établissement ont obligation d'alimenter la base de données du MESRS en introduisant les noms des bénéficiaires de ces formations, avec le grade, la durée et le pays d'accueil.

#### IV - Arrêté ministériel N°29 du 27/01/2015 fixant la proportion des enseignants chercheurs et des chercheurs permanents bénéficiaires de congé scientifique - année sabbatique - au titre de l'année universitaire 2015-2016

- sont concernés : les professeurs, les directeurs de recherche, maîtres de conférence classe A, maîtres de recherche classe A,
- le postulant doit avoir exercé 5 années dans le grade.
- le congé sabbatique est accordé une seule fois dans la carrière
- Il peut se dérouler sur le territoire national ou à l'étranger
- la proportion des bénéficiaires ne saurait excéder 5% des effectifs réels de chaque corps concernés au niveau de l'établissement
- le projet :

\*publication d'un ouvrage

\* réalisation d'un projet de recherche original et actuel avec des retombées bénéfiques sur les activités d'enseignement et/ou de recherche dans l'établissement d'origine

\*offre de formation - réalisation de TP et mise en place de méthodes d'initiation à de nouvelles technologies

\*Pour la grille d'évaluation du dossier du candidat, la constitution de ce dossier, l'échéancier, consulter document officiel disponible au service de la portgradation de la faculté.

#### V - Jury de thèse de SAMAH Lynda à recomposer :

Suite au désistement de Pr. Arezki Abdenour du jury de soutenance de thèse (présidence), et à l'engagement de Dr. Sadi Nabil, le jury agréé par le conseil le 14 janvier 2015, a été recomposé comme suit :

Présidente : Mme Mebarek Taklit

Rapporteur : Pr. El Baki Hafida

Examinatrice : Pr. Ait Dahmane Karima

Examineur : Dr. Bektache Mourad - Classe A

Examineur : Dr. Sadi Nabil

**Avis favorable du conseil.**

#### VI - Confirmation au poste de MA - B :

ARAB Naima née TIGHZER - avis favorable du comité - **Avis favorable du conseil**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة بجاية  
كلية الآداب واللغات

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**

**VII - Promotion au grade MA - A**

SERIDJ Fouad - avis favorable du comité - **Avis favorable du conseil**  
OTMANI Ludmila - avis favorable du comité - **Avis favorable du conseil**  
KACI Faiza - avis favorable du comité - **Avis favorable du conseil**  
KERZI Soumia - avis favorable du comité - **Avis favorable du conseil**  
AGAG Nora - avis favorable du comité - **Avis favorable du conseil**  
MEHDI Nacer - avis favorable du comité - **Avis favorable du conseil**  
AMARI Samira - avis favorable du comité - **Avis favorable du conseil**  
HAYOUNE Malika - avis favorable du comité - **Avis favorable du conseil**  
KORICHE Abdelmadjid - avis favorable du comité - **Avis favorable du conseil**

**VII - Promotion au grade de recherche**

AIT MOULA Zakia - promotion au grade de Chargée de recherche (sans condition) -  
**Avis favorable du conseil**

**VIII - Projets CNEPRU**

intitulé	équipe	avis du comité	avis du conseil
Le plurilinguisme et sa gestion en entreprise dans le contexte de la mondialisation : enjeux didactiques et sociolinguistiques	<b>chef de projet</b> (Français) Bektache Mourad MCA <b>Membres</b> Bennacer Mahmoud MAA Cherifi Hamid MAA Kerboub Nassim MAA Samahi Nadi (doct.)	AF	<b>Avis favorable</b>
Le français dans les médias algériens : variation, corpus et style	<b>chef de projet</b> (Français) Sadi Nabil MCA <b>Membres</b> Lanqueur Soufiane MCB Mahrouche Nesrine MAA Benbelaid Lydia MCB Seridj Fouad MAB	AF	<b>Avis favorable</b>

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université de Bejaia  
Faculté des Lettres et des Langues  
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة بجاية  
كلية الآداب واللغات

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Les langues appliquées dans les contextes plurilingues : de la sociolinguistique à la socio-didactique	<b>chef de projet</b> (français) Ammouden Mhend MCA <b>Membres</b> Ouyougoute Samira MCB Khenniche Redouane Iggi Saleha Yahia Cherif Rabia Benberkane Younes (doct.)	AF	<b>Avis favorable</b>
Les concepts de la linguistique et des théories littéraires en langue arabe en rapport avec les autres langues	<b>chef de projet</b> (Arabe) Bouayad Nouara - MCA <b>Membres</b> Betatache Boualem MCB Ammi Lahbib MAA Chibane Said MAA Boudib Elhadi MAA Djili Mohammed	AF	<b>Avis favorable</b>
La sémiotique et la communication linguistique et non linguistique	<b>chef de projet</b> (Arabe) Haouchi Aida - MCA <b>Membres</b> Moula Farida MCB Tabti Farid MCB Amouri Said MCB Lahouel Tassadit MAA Khenniche Said MAA	AF	<b>Avis favorable</b>



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
 et de la Recherche Scientifique  
 Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
 Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
 جامعة بجاية  
 كلية الآداب واللغات

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**

**IX - Manifestation scientifiques**

Nom & prénom	grade	dates et lieu	dossier	Avis CSD	Avis du conseil scientifique
BENLEBED Salem	MCB	14 au 17 mai - The International Academic Center of Sufi and Esthetic Studies - Fès - Maroc : « Première conférence internationale sur le soufisme au Maghreb »	demande invitation programme pas de résumé de la communication Intitulé de la communication : « le rôle du soufisme dans la société musulmane maghrébine »	AF	<b>Avis favorable</b> sous réserve de fournir le résumé
HAOUCHI Aida	MCA	16 au 18 mars - Université des arts et des sciences sociales -Sultanat d'Oman : colloque international « en langue et littérature arabes, autour des «méthodologies modernes de la critique de la poésie »	demande invitation acceptation de la communication résumé de la communication Intitulé de la communication : « « Les systèmes de la communication sémiotique dans la poésie, versions papier et numérique : application sur Balkis »	AF réserve : programme	<b>Avis favorable</b> sous réserve de fournir le programme
AMOURI Said		9 et 10 mars - Kuala Lumpur - Malaisie : Melia Hôtel « 2e conférence internationale sur les études et la civilisation arabo-islamique »	-demande -acceptation de « world conférences.net » avec demande d'inscription sur le net ; -pas d'invitation officielle -pas de résumé -pas de programme	réserve : pas d'invitation officielle pas de programme	<b>Avis défavorable</b> - pas d'invitation officielle - -l'acceptation ne remplace pas l'invitation ; de plus, elle émane de « world conférences.net » qui est une plate-forme de sous-traitance pour l'organisation de manifestations.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
 et de la Recherche Scientifique  
 Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
 Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
 جامعة بجاية  
 كلية الآداب واللغات

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**

		Invitation émanant de « world conferences.net »	-pas d'inscription sur le net		pas de résumé pas de programme pas d'inscription sur le net
Belkhamza Karima	MCB	16 - 18 avril 2015 - Université de la Manouba Tunis : colloque international : « Du sens ... »	demande invitation résumé Intitulé de la communication : « le sens entre l'intentionnalité et l'interprétation »	AF réserve : programme	<b>Avis favorable</b> sous réserve de fournir le programme et de mentionner l'intitulé de la communication comme titre du résumé
Khenoune Lynda	MAA	13 au 16 avril - Paris conférence annuelle de la revue américaine en ligne international <i>journal of arts and sciences</i> lieu : Hôtel Jean Monnet	demande résumé l'invitation pour la « présentation orale de la communication » émane d'une plate-forme d'échange mise en place par la revue <i>international journal of arts and sciences</i> Transport, séjour et participation totalement aux frais du postulant Frais de participation : 375 dollars	réserve pas de programme	<b>Avis défavorable</b> L'organisme d'accueil est la plate-forme qui organise des conférences annuelles avec des sponsors et aux frais des participants. De plus, ce n'est pas une invitation au sens propre mais une acceptation de la proposition (à charge pour le participant d'organiser son séjour). Pas de programme fourni par l'intéressée

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
 et de la Recherche Scientifique  
 Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
 Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
 جامعة بجاية  
 كلية الآداب واللغات

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**

ZOUAGUI Sabrina	MAA	26 février-1er mars Université de Louisiane	- demande -invitation - résumé - programme Transport, séjour et frais de participation totalement aux frais du postulant	AF sous réserve	<b>avis défavorable</b> - invitation non conforme (pas de cachet - un logo ne remplace pas un cachet humide)
AKIR Hania	MCB	19 -20 mars ENS de Lyon - France : colloque international : « Seuil du nom propre »	- demande -invitation cachetée - résumé - programme Intitulé de la communication : « le nom propre chez Jean Sénac »	AF	<b>Avis favorable</b>
AMMOUDEN Amar	MCB	17 - 21 mars université de Montpellier	- demande - invitation - résumé - programme Transport, séjour et participation totalement aux frais de l'organisme hôte	AF	<b>avis défavorable</b> prise en charge totale (billet et séjour) par l'organisme d'accueil

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
 et de la Recherche Scientifique  
 Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
 Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
 جامعة بجاية  
 كلية الآداب واللغات

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**

**IX - Stages scientifiques de haut niveau (SHHN) de courte durée**

	grade		dossier	CSD	avis du conseil scientifique
MEBAREK Taklit	Pr.	25 avril-22 mai - Inalco : centre de recherche berbère	- demande - invitation cachetée - plan de travail	AF	<b>avis défavorable</b> Plan de travail et lettre d'accueil non conformes aux articles n°10 (durée entre 7 et 15 jours) et n°11 (objectifs, méthodologie, impacts escomptés dans domaine de compétence du candidat) de l'arrêté N°2010 (sus-cité)
BEKTACHE Mourad	MCA	19 mars - 5 avril - Rennes 2	- demande -invitation -plan de travail	AF	<b>avis défavorable</b> lettre d'accueil non conforme à l'article N°10 et destinée au doyen
ATMANE Seghir	MCB	19 mars au 17 avril - Sorbonne Nouvelle	demande invitation -plan de travail	AF	<b>avis défavorable</b> - lettre d'accueil non conforme à l'article N°10 - plan de travail non conforme à l'art. 12 - demande non conforme à l'article 13 (15 jours)
BELHOCINE Mounya	MCB	20 mars - 18 avril - université Lille 3	demande invitation plan de travail	Reserve	<b>avis défavorable</b> dossier non conforme aux articles 10, 12, 13 de l'arrêté 2010 ; - à actualiser en conformité avec le changement de statut (MCB et non plus MAA)
ZOURANENE Tahar	MCB	20 mars - 18 avril - université Lille 3	demande invitation plan de travail	réserve	<b>avis défavorable</b> dossier non conforme aux articles 10, 12, 13 de l'arrêté 2010 ; à actualiser en conformité avec le changement de statut (MCB et non plus MAA)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
 et de la Recherche Scientifique  
 Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
 Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
 جامعة بجاية  
 كلية الآداب واللغات

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**

SLAHDJI Dalil	MAA soutenance programmée pour le 21 février	20 mars - 18 avril - Grenoble 3	demande invitation plan de travail visé par la co- directrice état d'avancement visé par la directrice	réserve	<b>avis défavorable</b> dossier non conforme aux articles 10, 12, 13 de l'arrêté 2010 ; à actualiser en conformité avec le changement de statut (MCB et non plus MAA)
OUCHAÏT Souad	MAA	15 mars - 15 avril paris 4	demande plan de travail visé état d'avancement non visé invitation attestation d'inscription en doctorat signée par l'adjoint au chef de département (transfert de dossier à Alger 2)	réserve certificat de scolarité	<b>Avis défavorable</b> attestation d'inscription non conforme pas de certificat de scolarité plan de travail non conforme à l'article à l'art. 12 état d'avancement non visé
HAMZA Said	MAA	1er - 15 mars - Université Hassan II Casablanca	-demande -état d'avancement non visé -plan de travail visé -attestation d'inscription ainsi référéncée : 2009/LLA/424 datée du 08/10/2014	AF	<b>Avis favorable</b> sous réserve d'un état d'avance ment visé par le directeur
MAOUCHE Salima	MCA	1er au 15 juin - Université des Iles Baléares	invitation plan de travail	AF	<b>Avis défavorable</b> dossier non conforme

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
 et de la Recherche Scientifique  
 Université de Bejaia  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
 Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
 جامعة بجاية  
 كلية الآداب واللغات

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**

MOUNSI Lynda	Doct. 6 <sup>°</sup> A	26 février - 24 mars - Paris 8	demande invitation certificat de scolarité état d'avancement visé plan de travail visé attestation de non activité	AF	<b>avis favorable</b> sous réserve de présenter un projet de travail conforme à l'article 7 à l'art.7 de l'arrêté n°2010 et compatible avec l'état de finalisation de thèse (comme indiqué sur l'invitation et état d'avancement) -demande à reformuler pour 15 jours
BENAMSILI Sonia	Doct. 5 <sup>°</sup> A	15 avril - 15 mai - Paris 8	demande invitation plan de travail visé état non visé d'avancement visé attestation de non activité	AF	<b>avis favorable</b> sous réserve de présenter un projet de travail conforme à l'article 7 à l'art.7 de l'arrêté n°2010 et compatible avec l'état de finalisation de thèse (comme indiqué sur l'invitation) -demande à reformuler pour 15 jours
MOHDEB Assia	Doct. 1 <sup>°</sup> A	22 mars - 7 avril	invitation plan de travail état d'avancement à l'état zéro	sous réserve : 1 <sup>°</sup> inscription en doctorat	<b>Avis défavorable</b> le candidat n'ouvre pas encore droit au stage

L'ordre du jour ayant été épuisé, les membres du conseil ont arrêté la date de la prochaine réunion au mardi 17 mars à 9h. La séance fut levée à 14h30.

Bejaia le 16 février 2015